

Réunion de quartier N°1 | COMPTE RENDU

Date de la réunion | Heure : 03/10/2020 | 10h30 | Lieu de la réunion Salle Rionis

Réunion organisée par MAIRIE DE RUOMS

Type de réunion Réunion de quartier

Animateur M. Le Maire

Quartiers :

- Petit bois
- Le Savel
- Le Grazel
- Le Champ du Cros
- Les Pelliardes
- L'Espèdes
- Le Freysin
- Rue des Anciens combattants

Participants Mairie :

Guy Clément,
Messaoudi Simone,
Besancenot Thierry,
Arrighi Nicole,
Caron Christian,
Noharet Aurélie,
Tourre Thierry,
Ozil Magalie,
Allègre Yves,
Costes Bernadette,
Coupé Michel.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

La réunion débute par un mot du Maire qui présente l'équipe élue. Il précise qu'il n'y aura pas de discussion sur les poubelles car l'organisation de ces dernières est en réorganisation.

Concernant les demandes du jour M. Le Maire informe que les élus répondront aux questions posées dans la mesure du possible.

Projets en cours de demandes de subventions et projets effectués :

- . La construction de la nouvelle médiathèque
- . L'école Jean Moulin à agrandir via la reconversion de l'ancien cinéma en cantine. Ce projet permettra également l'accueil du centre aéré de l'intercom.
- . Les jardins partagés, en cours de réalisation. Une vingtaine de parcelles de 50 m² avec petit chalet, électricité et composteurs. Ce projet sera géré par une association qui demandera une cotisation pour l'électricité. Seront privilégiés les demandes de personnes sans jardins.
- . Les toilettes publiques, Place de la République.
- . Les toilettes publiques, près du jardin d'enfants.
- . Les travaux d'aménagement dans l'ancien cabinet médical qui recevra, si tout va bien, au 1er janvier un couple de kiné, une sage-femme – gynéco, et un dentiste à pourvoir en remplacement de M. JUSTAFRE parti à la retraite.
- . Les réunions de quartiers.

PRISE DE PAROLE DES PARTICIPANTS ASSISTANT À LA REUNION :

QUESTIONS / REPONSES

Les réponses et précisions sont apportées par les responsables des sujets.

Quartier le petit bois :

- Les priorités à droite ne sont pas signalées.

Réponse : Réunion prévue avec l'équipement, panneaux commandés et pose par les services techniques prévue courant octobre.

- Les cassis ne sont pas aux normes - sont-ils nécessaires ?
- Demande de mise en place par mesure de sécurité pour les usagers d'un miroir à hauteur de la croix (quartier du petit bois).

Réponse : Un rendez-vous est prévu avec l'ingénieur de voirie de la DDT pour évaluer tous les problèmes énoncés.

Question : Demande d'aménagement d'un parking à la fin de la rue du petit bois. En été les estivants se garent anarchiquement.

Réponse : Il s'agit d'un terrain privé, à voir avec le propriétaire.

Question : Le ruisseau du Freysin n'est pas entretenu. Que fait la mairie ?

Réponse : C'est aux propriétaires riverains d'assurer le nettoyage de la rive de leurs parcelles. A eux de voir s'ils ne peuvent le faire, de contacter une association ou une entreprise pour effectuer ces travaux, bien sûr à leur charge.

Demande de précision sur le projet du terrain rue du petit bois : lot de 14 parcelles de terrain à vendre. A l'origine 17 demandées mais zone inondable au niveau du ruisseau.

Quartier le Grazel :

Question : Le chemin du Grazel est en très mauvais état. A quand la réfection du revêtement ?

Question : Chemin du Grazel et Mas du Grazel, stationnements sauvages en période estivale.

M. Martinez attire l'attention sur les difficultés de circulation des engins de secours en cas d'intervention.

Quartier Chemin de l'Espède :

Question : Après la maison Achard, une demande est faite d'élargir le chemin communal donnant accès aux anciennes carrières, car actuellement, des engins empruntent un chemin privé.

Réponse : Le propriétaire doit installer une chaîne ou barrière devant son chemin.

Présence de rats dans le ruisseau de l'Espèdes.

Réponse : Obligation de nettoyer le ruisseau, à la charge des propriétaires jouxtant ce dernier, si charge financière trop importante, contacter le service social de la mairie pour diverses aides.

Question : Un manque de pression de l'eau potable a été constaté du côté des carrières.

Réponse : C. CARON, délégué au SEBA se renseignera sur la situation, et sur les éventuels travaux planifiés pour y remédier.

Projet achat de terrain par UVICA à côté de la cave coopérative.

Réponse : Aucune demande déposée en mairie, par rapport au PLUI, la mairie peut juste approuver ou pas le projet mais ne peut pas prendre la décision seule, possibilité de demander une enquête de voisinage.

Quartier Le Savel :

Route Savel / Petit Bois : panneaux de signalisation masqués par la végétation.

Carrefours dangereux : Il est prévu la mise en place de résine à ces intersections.

Lotissement en haut de la rue du Savel : Dégradation de la chaussée donc demande de remise en état de cette dernière, seulement après la fin des travaux à voir car chaussée moitié communale et moitié privée.

Divers :

Question : La cave viticole doit s'agrandir et empiéter sur une zone pavillonnaire. Les habitants du petit bois sont inquiets de ce projet qu'ils refusent. Ils souhaitent une enquête publique.

Réponse : La mairie n'a pas connaissance du projet, de l'ampleur que cela pourrait avoir. UVICA a demandé à rencontrer prochainement la mairie. Nous aurons l'occasion d'en parler avec eux et éventuellement de s'y opposer.

Question : Quelles démarches doivent être effectuées suite à des nuisances sonores :

- Aboiements intempestifs des chiens :

Réponse : Faire une déposition à la mairie en donnant le nom du ou des propriétaires des chiens afin que la mairie leur envoie un courrier de rappel. Il est également possible d'appeler les services vétérinaires de la préfecture.

G. CLEMENT rappelle que les nuisances sonores doivent cesser à 22h00.

Question : Quid des jardins partagés ?

Réponse : Indication de la situation des jardins, précisions de la fourniture de la part de la mairie. Une association s'est créée pour la gestion de ces jardins réservés en priorité à ceux qui n'en possèdent pas. S'inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Actuellement, 12 personnes inscrites sur une première tranche de 20 parcelles.

Pour chaque quartier qui en fera la demande, un composteur sera fourni sous la responsabilité d'un référent local.

Question : Où en est la fibre optique ?

Réponse : Suite à un rendez-vous avec la société RAMPA, les travaux de la mise en réseau de la fibre optique sont assurés par cette dernière. Ils doivent débuter début octobre pour la pose des poteaux dédiés, et novembre/décembre pour le tirage des lignes aériennes jusqu'aux quartiers. Ensuite à l'horizon 2021/2022, une autre entreprise sera en charge de l'acheminement pour raccordement aux usagers (voir avec son opérateur pour le raccordement effectif) Travaux pris en charge par le département. Le raccordement à ce jour est d'environ 50€ par prise, à charge de l'utilisateur.

Pour info, en moyenne en ville, 10 raccordements au mètre et, en zone rurale 4 raccordements sur 100m !

Info : Le site Internet d'information communale actuel est devenu obsolète. Il est en cours de réactualisation dans sa conception et son contenu.

Remerciements et clôture de la séance à 11h45 par un pot de l'amitié.